

CHARTRE D'EXCELLENCE

Moi, (nom, prénom, affixe)

Membre d'ANA COON CAT, souhaite faire partie de la liste des éleveurs recommandés par l'association.

Pour ce faire je m'engage à respecter le code d'éthique suivant :

Mes motivations pour l'élevage seront :

- De posséder des Maine Coon, en ayant le désir de préserver et d'améliorer les qualités de cette race ;
- De travailler à la promotion du Maine Coon ;
- D'œuvrer pour le rassemblement des éleveurs/propriétaires et amateurs de Maine Coon possédant une même éthique.

Pour cela, je m'engage :

- A n'utiliser pour la reproduction que des chats certifiés conformes à la race (selon les modalités du Système de Qualification des Reproducteurs mis en place à partir du 1er janvier 2015 par le LOOF)* ** ;
- A ne pas faire reproduire de façon immodérée une chatte (au maximum 3 portées par intervalles de 2 ans) et mettre à la retraite, à un âge raisonnable, que je sois éleveur occasionnel ou professionnel ;
- A procéder à l'identification génétique, au groupage sanguin ainsi qu'aux tests génétiques HCM-A, SMA et PK Def de tous mes reproducteurs et à l'ID génétique et tests de filiation de tous les chatons destinés à la reproduction afin qu'ils bénéficient de Pédigrées renseignés par filiation des tests ci-dessus nommés (une copie de ces tests, pour chacun des reproducteurs de l'élevage, devra être envoyée au secrétariat du Club avant que ledit élevage ne paraisse sur le site du club dans la liste des signataires de la charte).

** conscient du temps nécessaire à la mise en place du SQR, l'ANA COON CAT concède à ses membres signataires un délai d'un an à compter de leur adhésion pour faire certifier conforme à la race leurs reproducteurs non titrés avant cette date. Nous vous tiendrons informés de toutes les séances de certifications qui seront organisées tout au long de l'année.*

Rappel:

*Afin d'enclencher le processus, les chats déjà au moins Champion ou Premior LOOF, ou ayant obtenu les certificats nécessaires à la demande de validation du titre de Champion ou Premior LOOF **avant le 1er janvier 2015** seront exemptés de l'examen de conformité).*

*** <http://www.loof.asso.fr/eleveurs/SQR-intro.php>*

SQR Reproducteur : ID Génétique + Tests génétiques HCM A-SMA et PK Def

SQR Chaton destinés à la Reproduction : ID Génétique et Filiation, donnant la traçabilité sur les tests des parents par filiation, pédigrées renseignés.

ETHIQUE ET INTEGRITE

Je ferai de mon mieux pour entretenir des relations honnêtes et cordiales avec les acquéreurs de mes chatons et leur offrir toutes les garanties légales.

Je ferai le nécessaire pour faire découvrir et comprendre le Maine Coon

Je ne ferai pas signer de contrat contenant des clauses abusives

Mes chatons quitteront mon élevage sociabilisés, et entièrement vaccinés contre le typhus, le coryza (primo-vaccination + rappel) et avec la primo-vaccination contre la leucose, à l'âge minimum de 12 semaines.

Lorsque je céderai un chaton dit « de compagnie », j'informerai les acheteurs sur l'intérêt de le stériliser à terme.

Tous mes chats seront régulièrement vermifugés, suivis, vaccinés par un vétérinaire, selon le protocole en vigueur.

Je soumettrai mes reproducteurs aux examens génétiques reconnus adaptés à la race.

Je m'engage à ne pas faire reproduire de façon irréfléchie des animaux reconnus porteurs d'une maladie génétique et à en informer le Club. Si un de mes reproducteurs s'avère positif à un des tests génétiques, je m'engage à suivre les conseils du Club, qui m'aidera à trancher entre la stérilisation, ou le choix judicieux des mariages, afin de préserver une lignée intéressante tout en évitant de produire des chats risquant d'être malades.

Je proposerai l'adhésion au Club, aux acquéreurs de mes chatons.

« Transparence et honnêteté » seront les maîtres mots de ma conduite envers le club, ses membres et les collègues éleveurs Maine Coon.

Date :

Signature :